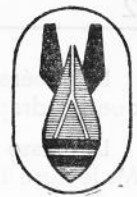




# LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA

Fraternelle des Dégénéralistes de Belgique



## SECRETARIAT

30, RUE SAINT-JEAN  
TERVUREN

C. C. P. 7537.94

Téléphone 57.31.64

## REDACTION

AVENUE EMILE ZOLA, 30

SCHAERBEEK

Tél. : 16.00.73



Quinzième année n° 3

Septembre 1961

## Notre Assemblée Générale à Chaudfontaine le 11 juin 1961

CHAUDFONTAINE, ville d'eaux thermales ferrugineuses, ainsi la dénomme les agences touristiques.

Les Dégénéralistes ont été certainement convaincus que Chaudfontaine était bien une ville d'eau, car c'est sous une pluie opiniâtre que cette charmante cité leur souhaita la bienvenue.

Et cependant, une prouesse incroyable venait d'être réalisée.

Tous les autocars avaient rallié le lieu de concentration avec une ponctualité incroyable.

Le débarquement se fit toujours sous la pluie, ce qui explique le léger « flottement » qui précéda l'organisation du cortège.

Chacun y mit un peu de bonne volonté et à l'heure prévue, les Dégénéralistes se formaient en un cortège impressionnant pour gagner l'Eglise de Chaudfontaine.

Venaient en tête, les drapeaux du Dégénéralisme, des sociétés patriotiques locales et des enfants des écoles.

Suivaient dans un ordre parfait notre Président fédéral le général SEVRIN et le bourgmestre de Chaudfontaine M. GRISARD DE LA ROCHETTE, puis pêle-mêle les membres du C. A. et les personnalités civiles : les majors SAMYN et BONMARIAGE, les commandants GEORGE, MERCKX, MASSET et SAMYN, MM. le docteur PRIGNON et LINOTTE de la Section de Liège, MM. VAN CLEVEN et DESMET de la section Flandre Orientale, M. VANDERICK de la section du Hainaut, MM. L'HOOST et

ITTERS de la section du Brabant, le secrétaire général H. BAENTS, les Présidents d'Honneur de la section de Liège, les commandants DOHET et VANDERIJDT, M. HERMAN, premier échevin de Chaudfontaine, M. LAMBRETTE, échevin des Finances et M. LENS, secrétaire communal, M. BISQUERET, échevin des Travaux et ff. de bourgmestre de Grivegnée, M. DURAY, conseiller communal, M. LABALUE, président du C. A. de l'A.P., M. SEPULCRE, président de la F.N.C., M. Mestrez, président et auteur du Monument au Stalag I A, M. NEUTELERS, président et M. LABALUE, Ch., secrétaire du Syndicat d'Initiative, M. FINCK, président des A. C., le commandant WATTAR, commandant le district de gendarmerie de Fléron, de nombreux sympathisants parmi lesquels on reconnaît M. de RONNE, président de l'Amicale Franco-Belge de Bruxelles et M. de BLAAUW, président du Comité de la Flamme du Souvenir au Poilu Inconnu, enfin plus de deux cents démineurs parmi lesquels beaucoup de dames qui abritent tant bien que mal leur précieuse chevelure sous des plastiques multicolores.

L'allure est assez rapide et il est 10,30 heures exactement quand le cortège arrive à l'Eglise.

### Cérémonie religieuse.

C'est à grand-peine que toute l'assistance peut prendre place dans la charmante petite église de Chaudfontaine.

Le général SEVRIN prend place dans le chœur tandis que les drapeaux encadrent le maître-autel.

La messe est célébrée à la mémoire de nos Morts par M. le curé DEGUELDRE.

Son sermon est dédié à la gloire des Démineurs.

Après avoir développé le texte de Saint Jean (XV, 13) « Il n'y a pas de plus grande preuve d'amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime », il poursuit.

« Chers Démineurs, je voudrais faire partager par tous ceux qui m'écoutent, ma profonde admiration pour votre Fraternelle.

» Voyons les circonstances difficiles dans lesquelles naquit votre corporation.

» La fin de la guerre ne mettait pas fin à l'angoisse, à l'insécurité qui régnait partout ; aux dangers permanents depuis la Côte jusqu'à nos Ardennes : nos canaux et routes, terrains et forêts, maisons et villas à pièges, champs de mines, mines sous marines, bombes d'aviation. La Belgique peut être fière de ces vaillants qui se sont offerts pour sauver la population de l'angoisse, de l'insécurité.

» Votre corps d'élite peut se glorifier de son bilan que la Presse qualifie d'extraordinaire. Pour moi, il est fantastique. 590.000 mines enlevées et détruites — 2.750 maisons et immeubles dépiégés — 127.000 bombes explosives et 950.000 bombes incendiaires — 52 mines sous-marines et il faut y ajouter 21.538 demandes d'intervention par particuliers, communes, administrations, etc.

» C'est de main de maître que vous vous êtes acquittés de votre tâche. La technique moderne a mécanisé beaucoup de nos métiers, faisant de nos ouvriers des robots ou des machines.

» Cette technique qui avait inventé les tortures savantes des camps de concentration avait aussi perfectionné ses engins de destructions : mines savamment fabriquées ou camouflées, pièges dans les habitations, etc. Bref, il fallait, ici, de la part de nos démineurs, une préparation, une technique spéciale et malgré toutes les précautions, entreprendre ce travail, c'était, ni plus ni moins, marcher à la mort et à une mort apparemment sans gloire : la mort stupide provoquée par un engin qui éclate, écartelle sa victime ; on ne retrouvera que des lambeaux de chair.

» Premier principe du démineur : ta première faute pourrait être ta dernière. Vous avez votre martyrologie : plus de 100 tués et près de 300 blessés victimes de leur dévouement.

» Le Gouvernement, en assimilant vos victimes aux soldats tombés au Champ d'Honneur, a reconnu le but hautement humanitaire de votre Fraternelle. Vos épreuves, vos deuils — morts et blessés — et tout ce que vous avez enduré, vous tous qui avez échappé à la mort, pour le salut de la Belgique, de vos concitoyens, tout cela a devant Dieu une valeur chrétienne inéga-  
lable.

» Par la Messe, tous vos deuils et sacrifices sont unis à la grande offrande que le Christ a fait de sa vie au Calvaire à son Père et que nous appliquons à vos Morts.

» En offrant la Sainte Messe, vous n'y venez pas, les mains vides : vous avez les mains pleines : vos angoisses, vos deuils, vos blessures, unissez-les à la grande offrande que le Christ fait de lui-même à son Père et ainsi la Messe leur donne une valeur actuelle. Le Christ a fait une même offrande avec la sienne.

» Ne nous contentons pas de déplorer les méfaits de la haine qui détruit, de la science orgueilleuse qui, sans Dieu, devient meurtrière. La paix, elle est dans la charité qui seule édifie et construit. La paix, elle doit d'abord être dans les cœurs : faites la régner en vous-mêmes, dans vos foyers, vos groupements, entre les citoyens d'un même pays et vous ferez œuvre constructive de paix dans la Charité qui sauve. Le vrai christianisme, c'est la CHARITE.

» Que Dieu protège la Belgique. »

La Sainte Messe se poursuit dans le recueillement le plus complet et une vibrante Brabançonne salue la fin de l'Office.

Le cortège se reforme pour aller rendre hommage aux Monuments aux Morts de Chaudfontaine.

#### **Cérémonie aux Monuments aux Morts.**

Pour arriver aux monuments, la route est assez longue et l'allongement du cortège se fait de plus en plus sensible.

Une petite pluie rend la marche assez pénible et c'est une cérémonie très brève qui se déroule au Monument aux Morts de Chaudfontaine : dépôt de fleurs par le général SEVRIN et les autorités présentes, minute de recueillement.

Le cortège a pu se reconstituer pour se rendre au Monument aux Morts du Stalag I A.

Monument de conception très moderne constitué par un grand arc de cercle qui encadre les panneaux portant les noms des 484 morts et 58 présumés disparus au Stalag I A.

Nouveau dépôt de fleurs, minute de recueillement et félicitations à M. MESTREZ, président et réalisateur du monument.

Le cortège se reforme à nouveau pour faire le chemin en sens inverse.

Arrivé à hauteur du « Paradou », les membres du C.A. et les invités se dirigent vers la Maison Communale tandis que les autres camarades sont invités à visiter les magnifiques installation « les Thermes ».

Avant de pénétrer dans la Maison Communale, arrêt devant la plaque érigée à la mémoire de Regnier ELIAS, décédé à Bochum en 1945. Une minute de recueillement est observée tandis que le vice-président de la Sion de Liège, Oscar LINOTTE dépose une gerbe de fleurs.

### Réception à la Maison Communale de Chaudfontaine.

M. le bourgmestre GRISARD DE LA ROCHETTE, entouré des autorités communales souhaite la bienvenue à la délégation de la Fraternelle.

Il se dit heureux et fier de pouvoir recevoir un corps d'élite comme celui des Démineurs. Il retrace sommairement leurs actions d'éclat ainsi que les sacrifices qu'ils ont consenti pour mener à bien leur périlleuse mission.

Le général SEVRIN remercie l'administration communale de Chaudfontaine pour l'accueil chaleureux que la population a témoigné à l'égard de la Fraternelle ainsi que pour les paroles élogieuses que M. le Bourgmestre vient de lui adresser.

Il associe à ses remerciements M. l'abbé DEGUELDRE dont le sermon a été droit au cœur des Démineurs.

Le vin d'honneur est servi et des conversations les plus cordiales s'échangent entre les autorités locales et les Démineurs.

M. l'abbé DEGUELDRE est l'objet de la plus vive sympathie des Démineurs qui lui adressent leurs remerciements les plus sincères.

Il est midi passé quand la réception prend fin et il faut songer à rejoindre « Le Paradou » où doit se tenir l'Assemblée Générale.

Le trajet se fait heureusement en autocar, à la plus vive satisfaction de tous.

### Assemblée Générale.

Le grand hall d'entrée du « Paradou » a été spécialement aménagé pour donner à l'Assemblée Générale le caractère qui sied à une telle réunion.

La chose est assez malaisée quand on songe qu'il faut caser confortablement quelque 280 personnes.

Au premier rang, plusieurs personnalités locales ont tenu à manifester leur sympathie à la Fraternelle en assistant à l'Assemblée Générale.

Le général SEVRIN préside, entouré des membres du C.A. ouvre l'assemblée à 12 h. 40.

Il donne la parole au Docteur PRIGNON, président de la Sion de Liège qui souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont répondu à l'invitation de la Fraternelle et les en remercie.

Il se dit particulièrement heureux de ce que le C.A. ait bien voulu accepter de laisser à la Sion de Liège le soin d'organiser l'Assemblée Générale de 1961.

Il insiste sur la vitalité de la Fraternelle ; l'assemblée qu'il a sous les yeux en est une preuve tangible.

Au nom de la Sion de Liège, il salue cordialement les camarades flamands des deux Flandres, d'Anvers du Limbourg, de Bruxelles ainsi que tous ceux d'expression française.

Son allocution de bienvenue, il la redit en néerlandais avec un accent impeccable ce qui lui vaut un tonnerre d'applaudissements de toute l'assemblée.

Le général SEVRIN s'adresse alors à l'assistance.

Nos amis Liégeois ont revendiqué avec insistance la faveur d'organiser, cette année, notre assemblée générale statutaire et c'est dans cette charmante cité de villégiature qu'est Chaudfontaine qu'ils ont décidé de nous réunir.

Nous les remercions de leur accueil très chaleureux et ne doutons pas qu'ils ont eu à cœur d'en assurer le déroulement avec toute la cordialité que les Liégeois savent y mettre. Les prémices nous font bien augurer de cette grande journée.

Comme chaque année, depuis quinze ans déjà, notre première pensée va à ceux qui nous ont quittés. Je songe tout d'abord à tous ceux qui sont glorieusement tombés dans les champs de mines et je réunis dans le même souvenir tous ceux qui n'ont pas eu le bonheur de survivre longtemps encore après la création de notre Fraternelle.

Comme chaque année aussi, une délégation de notre association a déposé hier des fleurs sur la tombe de celui à qui j'ai remis, fin 1946, le soin de présider aux destinées des Démineurs.

Le major René PORREWIJCK fut pour eux, un vrai chef de corps juste et bon, soucieux de la vie de ses hommes, attentif à leurs désirs et à leurs suggestions. Vous en avez gardé tous un souvenir ému et lui avez gardé une grande affection.

En nous inclinant sur sa tombe, nous avons songé avec tristesse à tous ceux qui l'on précédé ou suivi.

Le général SEVRIN reprend en flamand tout ce préambule, puis invite l'assistance à observer une minute de silence.

Après avoir remercié l'assemblée de son recueillement, il poursuit.

Il me plaît, à présent, de vous retracer en quelques mots, quelle a été l'activité de notre Fraternelle au cours de l'année écoulée.

Votre Conseil d'administration s'est réuni, régulièrement, chaque mois, pour prendre les décisions que comportent l'existence et la prospérité de notre association.

Un vigoureux effort a été entrepris en vue de retrouver les anciens démineurs qui, pour quelque raison que ce soit, n'avaient pas répondu à nos instances. Les résultats en sont intéressants puisque aujourd'hui nous avons atteint le chiffre enviable de 700 membres en règle de cotisation.

C'est un succès et nous devons ensemble continuer cette opération de recrutement.

Il ne se passe pas de réunion de Conseil d'Administration où nous ne soyons saisis de demandes de secours en faveur de quelques-uns de nos membres, momentanément en difficulté par suite de circonstances malheureuses. Après enquête très sérieuse menée par les sections provinciales, ces demandes sont examinées avec la bienveillance requise en pareille matière, et nous nous efforçons de répondre au mieux aux nécessités de l'heure. Vous le constaterez aisément en consultant le bilan soumis à votre approbation.



Notre sollicitude continue à se porter sur nos orphelins du Déminage et je vous ai dit l'année passée déjà que ceux-ci ayant en grand nombre dépassé l'âge de la St-Nicolas et de la Première Communion, il convenait de repenser un peu notre programme et de voir comment nous allions pouvoir continuer à les aider à se frayer un chemin dans la vie.

Je ne reviendrai pas sur la question des études (indemnités), au sujet desquelles nous vous avons maintes fois entretenus.

Mais nous avons pensé que plusieurs d'entr'eux songent maintenant à se créer une famille et tout naturellement nous en arrivons à nous proposer d'instaurer en faveur des candidats au mariage une indemnité de 2.500 fr. à octroyer le jour de leur union, et nous allons même plus loin puisque nous prévoyons une indemnité de naissance de 1.000 fr. par enfant issu de cette union.

N'est-ce pas là un beau geste à approuver pour témoigner aux enfants de ceux qui sont glorieusement tombés, de notre attachement et de notre affection.

Pour mieux suivre nos orphelins dans la vie, nous avons envisagé cette année, certaines prises de contact. Déjà trois réunions de l'espèce ont été organisées à ma suggestion et à l'intervention des sections provinciales : une à Gand, une à Liège et une à Bruxelles.

Les veuves et les orphelins sont cordialement invités à y assister. J'ai personnellement, avec quelques membres du Conseil d'administration, assisté à ces trois réunions et je puis vous assurer qu'elles se passent réconfortantes et nous apprenons à mieux nous connaître et à nous estimer.

Je ne puis mieux faire que de souhaiter que ces réunions continuent afin de nous rendre compte, nous membres du C.A. et vous tous les membres de la Fraternelle, de vos nécessités et de nos possibilités.

C'est, nous paraît-il, le seul moyen de donner de la meilleure façon une destination au pécule encore important de notre patrimoine.

Vous voyez également à notre bilan que la Fraternelle consacre une somme assez rondelette pour l'organisation de notre Assemblée Générale annuelle. Nous l'avons fait intentionnellement en vue de vous permettre de prendre part à nos assises, de vous récompenser de votre fidélité et en même temps de mettre en valeur vos mérites de démineurs.

Et puis enfin, après avoir songé à nos veuves, nos orphelins, nos blessés, nos nécessiteux, il nous a paru utile de songer aussi un peu aux vivants. Nous ne croyons mieux faire qu'en les réunissant, une fois l'an, dans une atmosphère de franche camaraderie où tout le monde se retrouve, comme autrefois, coude à coude, à se rappeler ses souvenirs autour d'une table bien garnie.

N'est-ce pas que c'est un moment agréable qui mérite bien un petit sacrifice

Toutes nos revendications n'ont toujours pas abouti, mais nous continuons à veiller au grain. Nous restons

en contact avec la C.E.S.A.C. et les grandes associations de combattants. La loi unique a porté la limite d'âge à 65 ans ; il s'en suit que les non spécialistes pourront probablement bénéficier de cette bonne mesure, ce qui n'est pas à dédaigner pour les démineurs qui se sont engagés au déminage à un âge avancé.

La loi prévoyant l'admission au bénéfice des allocations de chômage et de la mutuelle, pendant une année, des militaires réformés ou pensionnés pour incapacité physique est votée et est d'ores et déjà en vigueur.

La réorganisation de l'armée frappe, une nouvelle fois, les unités du déminage. Nous savons que le colonel DAUTEL a fait l'impossible pour y obvier ; il n'a réussi que partiellement.

Nous tenons à lui rendre hommage pour les efforts déployés. Il est, malheureusement, victime lui-même de cette réduction d'effectifs.

Comme les mutations ne doivent s'effectuer, qu'au plus tard pour le mois d'octobre, je vous suggère de ne pas attendre cette extrême date, pour chercher une place ailleurs et je demande aux chefs responsables d'aider leurs subordonnés dans ce domaine, afin d'éviter que toutes les places soient prises.

Il me reste, mes chers amis, à adresser mes chaleureux remerciements à tous les membres du C.A. qui veulent bien m'aider dans ma tâche de président. Ils le font tous avec cœur et j'y trouve un appui et un réconfort sans lesquels je ne pourrais résister à la tâche que vous m'avez confiée.

Je vous remercie tous, venus si nombreux de près ou de loin, pour votre attachement à la Fraternelle et je vous souhaite un très agréable séjour à Chaudfontaine.

Mon dernier mot est pour les camarades du comité de la Sion liégeoise qui se sont dévoués pour mettre sur pied la manifestation d'aujourd'hui.

Je les en remercie et ne doute pas, qu'à l'issue de cette journée, nous n'aurons à leur adresser que de chaleureuses félicitations.

(de longs applaudissements saluent la fin de l'exposé de notre Président fédéral).

Le major SAMYN prend la parole pour reproduire en flamand l'allocation du général SEVRIN.

(nouveaux applaudissements).

#### **Rapport du secrétaire-trésorier.**

L'exposé du secrétaire-trésorier BAENTS ne donne lieu à aucune remarque et le bilan pour l'exercice 1960 est adopté.

#### **Rapport des commissaires-vérificateurs et décharge à donner aux administrateurs.**

Le camarade René ITTERS lit en français et en flamand le rapport des commissaires-vérificateurs.

Il est adopté sans discussion de même que la décharge à donner aux administrateurs.

#### Elections statutaires.

Les administrateurs cités ci-après sont élus à l'unanimité : BERTRAND (porte-drapeau), DESMET, LINDEN, LINOTTE, MERCKX, PRIGNON, SAMYN R., SEVRIN et VANCLEVEN.

Il en est de même pour le commissaire MASSET.

#### Fixation de la cotisation pour 1962.

La fixation de la cotisation pour 1962 donne lieu à un débat assez animé. Presque tous les camarades présents désireraient la voir majorer, certains même assez sérieusement.

Finalement la proposition suivante est adoptée : la cotisation reste fixée à 40 fr. Toutefois ceux qui désirent la majorer seront bien accueillis.

#### Approbation du budget 1961.

Le budget pour 1961 est adopté sans discussion.

#### Divers.

Le président de la Sion de la Flandre Orientale, Emile VANCLEVEN, désirerait que l'organisation de l'Assemblée Générale de 1962 soit confiée à sa section.

Sa demande est adoptée et l'A.G. de 1962 aura donc lieu à Gand.

\*  
\*\*

Le commandant DOHET demande que l'on veuille bien excuser l'absence de M. RAINOTTE qui est retenu en Hollande.

\*  
\*\*

Le camarade LALLEMAND de la Sion de Liège désirerait que l'on fixe les interventions pour les envois de fleurs en cas de décès de parents de membres de la Fraternelle.

Le général SEVRIN répond que toute latitude est laissée aux présidents de Sion pour détembriner ce qu'il y a lieu de faire.

\*  
\*\*

Le camarade DEMEESTER de la Sion de la Fl. Orientale se fait le porte-parole de la plupart des Démineurs pour qu'il soit envisagé la création de la médaille du Déminage. Le premier bénéficiaire devrait, dit-il, être notre Président fédéral.

Le général lui répond que le major BONMARIAGE s'en occupe et qu'il y sera donné suite dans toute la mesure du possible.

\*  
\*\*

Différentes questions sont encore posées concernant les pensions dans les carrières mixtes, ainsi que pour certains volontaires de guerre et prisonniers politiques.

Le secrétaire BAENTS répond à ces cas particuliers.

L'Assemblée Générale est levée à 13 h. 40.

#### Repas démocratique.

Le repas est prévu dans la grande salle du « Paradou ».

Le local est somptueux, décoration moderne, effets de lumières étudiés qui baignent la salle d'une clarté reposante.

Les tables sont disposées avec cette technique propre aux grands casinos. Les quelque 260 convives peuvent s'installer très confortablement.

Une chose qui contraste énormément avec Merchtem est l'ordre et le calme observé par tous.

En quelques minutes, tout le monde est en place, attendant avec impatience le déroulement des agapes annoncées.

Les tranches de jambon d'Ardenne sont préparées en face de chaque convive et font bien augurer de la suite.

Le potage « gracieux » est servi. Pourquoi cette dénomination « gracieux » ? Parce que, offert gracieusement par la direction du « Paradou ». Puis la poularde est apportée. Ce sont de sérieuses portions, rôties à souhait ; elles sont accompagnées de compote normande.

Et enfin, la glace « Chantilly » clôture dignement ce repas de réelle valeur gastronomique.

Heureusement qu'il était annoncé comme « repas démocratique ». Et pendant que les mâchoires fonctionnaient à ravir, ce n'étaient que propos joyeux, anecdotes plaisantes et surtout une partie récréative, grandement appréciée par tous.

Des applaudissements nourris saluèrent, tour à tour, les prestations de Mesdemoiselles Maryse LAMARCHE du Théâtre Royal de Liège et JacquelineS DEFURNY, danseuse du même théâtre. M. Luc DAVID des principaux music-hall de Belgique se révéla un fantaisiste hors-pair.

Notre camarade Marcel LALLEMAND fut non seulement infatigable dans ses chansons dont il régale les habitués du « Veau qui Louche », mais encore un présentateur dynamique et plein d'humour.

Il est agréable de signaler que tous ces artistes apportèrent leur précieux concours à titre entièrement gracieux et qu'ils ont droit à nos remerciements les plus sincères.

Pour clôturer cette journée inoubliable, il manquait quelque chose : des discours.

Le général SEVRIN ouvrit le feu oratoire pour exprimer ses remerciements :

aux veuves ainsi qu'à tous les camarades démineurs et à leurs épouses qui avaient témoigné une fois de plus leur grand attachement à la Fraternelle ;

aux autorités locales et à M. l'abbé DEGUELDRE qui, par leur présence, avait rehaussé les diverses cérémonies de notre Assemblée Générale ;

aux artistes pour leur concours bénévole et leurs magnifiques prestations ;

à la direction et au personnel du « Paradou » qui facilitèrent grandement la tâche des organisateurs ;

et, enfin aux reporters des différents journaux qui, par leurs écrits et leurs photos, ont donné un souvenir durable à cette mémorable journée.

M. le Premier échevin HERMAN prit la parole pour remercier la Fraternelle de ces heures qu'il venait de vivre parmi ses membres. Il se déclara heureux et fier d'avoir pu les connaître plus intimement et souhaila longue vie et prospérité à notre belle association.

Puis ce fut M. de BLAAUW, président de la Flamme du Souvenir au Poilu Inconnu qui se leva pour glorifier les Démineurs et pour témoigner d'une façon tangible l'admiration que son association éprouve à l'égard de la Fraternelle remit la Médaille du Souvenir de l'Amicale Franco-Belge de Bruxelles à notre président, le général SEVRIN ainsi qu'aux deux vice-présidents : le major SAMYN et le commandant GEORGE, en ponctuant son geste de « l'accolade à la française ».

Enfin, le président de la Sion de Liège, le Docteur PRIGNON termina cette joute d'éloquence en adressant ses remerciements à tous ceux qui avaient collaboré à la pleine réussite de cette magnifique journée.

Il remit, comme il se doit le bouquet traditionnel à notre charmante Marraine, Mademoiselle SEVRIN, puis accompagné de notre toujours séillant Marcel LALLEMAND il alla fleurir les charmantes artistes qui avaient prêté leur talent avec tant de grâce.

Et c'est alors qu'il fallut, bien à regret, songer à se séparer, en se promettant de se retrouver, plus nombreux encore, à Gand, l'an prochain.

Pour conclure notre Assemblée Générale de 1961, à Chaudfontaine que peut-on ajouter de plus sinon que la Section de Liège à droit à nos félicitations les plus chaleureuses pour la façon magistrale avec laquelle elle a organisé les diverses cérémonies.

A féliciter tout spécialement le vice-président Oscar LINOTTE qui fut, sans conteste le grand animateur, ainsi que tous les membres du comité, le président, le Docteur PRIGNON, le secrétaire MUNDEN qui fut pour nous une révélation, le trésorier NELIS et tous les membres ; ils ont tous droits à nos éloges.

## Les « A côté » de notre Assemblée Générale

C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons constaté la présence de plusieurs de nos Veuves.

Que Mesdames BIHAY, CARLER, GOOSSENS, MATHON, MULLAERT, REGHEM, VANDENBERGHE et la maman du sergent THOME soient remerciées de la sympathie qu'elles nous ont témoignée et que celles qui auraient été omises veuillent bien nous en excuser.

\*  
\*\*

Les dames toujours nombreuses formaient, cette année un lot impressionnant qui donnait une note on ne peut plus chatoyante à nos diverses manifestations.

Elles faisaient oublier le temps maussade.

Qu'elles soient assurées de notre gratitude la plus sincère.

\*  
\*\*

Notre porte-drapeau, le camarade BERTRAND étant indisponible, dut être remplacé au pied levé.

Le toujours dévoué, René ITTERS, voulant sauver la situation, se rendit au domicile du porte-drapeau et put recevoir notre précieux emblème.

Tout s'arrangeait d'autant mieux, qu'un porte-drapeau élégant et distingué venait d'être repéré en la personne de... Clément DESMET.

A Chaudfontaine, à la formation du cortège, on s'aperçut avec horreur, que seule la hampe a été remise dans la gaine.

Déception d'autant plus grande, qu'il y a si longtemps que nous n'ayons plus eu l'occasion d'admirer notre drapeau.

\*  
\*\*

L'administration communale de Chaudfontaine nous a fait parvenir un chèque de 2.000 fr.

Monsieur Jules DURAY, conseiller communal a Griegnée nous a remis 200 fr.

Tous nos remerciements pour ce geste que nous apprécions grandement.

\*  
\*\*

A la sortie de Liège, au « Palais des Congrès », plusieurs de nos membres ont été intrigués par une tour métallique ressemblant à une antenne de télévision de structure assez spéciale.

Il s'agit d'une tour... « cibernetique » de 52 m. de haut et d'un écran géant destiné aux spectacles de « son et lumière ». Son but : produire 1.500 effets lumineux et de la musique concrète de « Henri POUSSEUR ».



Avis aux dilettantes : ils ont le temps de méditer les extases que peuvent leur procurer semblable démonstration.

La Ville de Liège en a l'exclusivité pendant trois ans.

\*  
\*\*

A la gare du Midi, quelques minutes avant le départ d'un de nos cars, il est demandé à un brave homme confortablement installé et que, personne ne semble reconnaître, s'il est démineur.

Mais oui, je suis mineur et douze ans de fond, encore ; il montre sa convocation. C'est un mineur des environs de Gilly qui participe à une visite à Bokrijck, une heure plus tard.

Par contre un de nos camarades des Flandres s'est retrouvé à Montaigu, pour participer à un pèlerinage.

Erreur ne fait pas compte.

\*  
\*\*

A Chaudfontaine, il est servi clandestinement des wiskhies à deux de nos assoiffés.

Au lieu de ces cubes traditionnels, ils voient surgir dans leurs verres deux splendides figurines, genre « B.B. », se dissolvant trop rapidement au gré des buveurs. Quand on boit, la taille est devenue tellement fine..., mais la silhouette si charmante est devenue trop tôt un vulgaire amas de glace. C'est drôle, des femmes glaçons.

Notre ex-commandant du SEDEE n'a été nullement surpris, quand la chose lui a été rapportée. Je sais a-t-il dit, des moules semblables sont en vente à « l'Innovation » - (Réclame non payée).

\*  
\*\*

Bien d'autres incidents sont encore à relater ; ils feront probablement l'objet d'un autre bulletin.

### AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ainsi que l'a signalé lors de notre Assemblée Générale, notre Président fédéral, le Conseil d'administration se réunit mensuellement, même pendant les vacances.

Toutes les questions qui y sont traitées le sont toujours dans le sens le plus favorable aux membres de la Fraternelle.

### A LA SECTION DU BRABANT.

La Section du Brabant tient régulièrement ses réunions mensuelles, le dernier mercredi du mois, « Aux Armes des Brasseurs », 56-58 Bd Anspach, (Bourse).

Sa vitalité s'accroît à chaque réunion. Non seulement des anciens camarades nous reviennent, mais encore ils se font accompagner de leur épouse. Et ce sont de nouvelles sympathies qui se nouent.

Le mercredi, 26 juillet, a vu une chose surprenante : en période de vacances, une assemblée « record ». Aussi espérons-nous que le mercredi 27 septembre, le nombre des Démineurs sera tel qu'il faudra envisager, pour l'avenir, la réservation de la grande salle qui sied à merveille à l'ambiance de nos réunions de la grande famille de la « Sion du Brabant ».

### A LA SECTION DE LIEGE.

Le Section de Liège a réuni son comité, le 25 juin sous la présidence de M. LINOTTE, vice-président.

Etaient présents : le Cdt VANDERIJDT, président d'honneur, MUNTEN, secrétaire, NELIS, trésorier et CUSTERS, commissaire.

La séance est ouverte à 10 h. 35.

M. LINOTTE félicite tous les membres du comité pour la réussite de l'Assemblée Générale.

Il explique la dénomination de « Potage gracieux » figurant au menu. C'est la direction du « Paradou » qui, tenant compte du grand nombre de participants a offert « gracieusement » le potage. D'où son appellation.

Le commandant VANDERIJDT demande si quelque chose a été prévu pour les cérémonies du 21 juillet à notre Monument à Stavelot.

Le vice-président ignore si quelque chose a été décidé, mais il serait souhaitable qu'une délégation soit présente. Les frais résultant de cette participation devraient être supportés par la Fraternelle.

Le vice-président se propose de demander à la Fraternelle un fond de caisse de 5.000 fr.

De plus, il envisage de créer dans la province de Luxembourg une Section qui dépendrait de la Sion de Liège.

Le prochain ordre du jour aura pour objet principal « La réunion de nos Veuves et de nos Orphelins ».

La séance est levée à 11 h. 50.

Le secrétaire MUNTEN.

### NECROLOGIE

Nous avons le regret de vous faire part du décès de trois de nos camarades :

VANMELLEN François - LODEWIJK Jules et GRAINDORGE Louis, François.

Que les familles de nos chers disparus trouvent ici l'assurance de notre profonde sympathie et de nos condoléances émues.

**HYMENEE**

Le fils du commandant DOHET, président d'honneur de la Sion de Liège, Albert DOHET a épousé, le 15 juillet, à Weiden, Mademoiselle Marie Paule DEFNET.

Nos félicitations les plus chaleureuses et nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

**PROMOTIONS A L'ARMEE**

C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons appris que :

le lieutenant-colonel LINDEN Joseph était promu au grade de colonel et

le major DESMET Gilbert au grade de lieutenant-colonel.

Nos félicitations les plus sincères à ces deux sympathiques officiers supérieurs en leur souhaitant qu'ils continuent à poursuivre aussi brillamment leur carrière militaire.

**A NOTRE MONUMENT NATIONAL DE STAVELOT**

A l'initiative du major BONMARIAGE, l'U.N.A.O. de Schaerbeek avait organisé, le samedi 19 août, une visite à nos barrages de l'Est, à laquelle étaient invités des présidents de sociétés patriotiques schaarbeekoises.

A l'issue de cette excursion, un arrêt était prévu à notre Monument National de Stavelot.

M. le bourgmestre JACOB qui devait être des nôtres, en fut empêché « in extremis » par le Festival de Stavelot.

C'est sous une pluie incessante que se déroula cette brève manifestation, suivie d'un dépôt de fleurs par la Fraternelle du Brabant et l'U.N.A.O. de Schaerbeek.

Une minute de recueillement fut observée, tandis que le drapeau de l'U.N.A.O. s'inclinait devant notre glorieux monument.

Le major BONMARIAGE refit sommairement l'histoire du SEDEE, du Déminage et de la Fraternelle.

Parmi les personnalités présentes se trouvaient : le colonel STEVELINCK, président du Front Unique des Anciens Combattants, M. MATHIEU, président de l'U.N.A.O. de Schaerbeek, M. VANHOORENBEEK, président de la Fédération Royale des Sociétés Schaarbeekoises, etc., etc. La délégation des Démineurs était composée du Major et Madame BONMARIAGE, du trésorier J.J. L'HOOST et Madame, du camarade Ch. de POORTERE et Madame et de notre fidèle FI. SOUMILLON.

La note dominante de la journée fut une pluie diluvienne qui rappela en « beaucoup plus sérieux » celle de Chaudfontaine.



**NECROLOGIE**

Nous avons le regret de vous faire part du décès de  
trois de nos camarades :  
VANMELLEN François - LODBWIJK Jules et GRAIN-  
DORGE Louis, Français.  
Que les familles de nos chers disparus trouvent ici  
l'assurance de notre profonde sympathie et de nos  
condoléances émuës.

**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après que l'a signalé lors de notre Assemblée Générale, notre Président fédéral, le Conseil d'Administration se réunit mensuellement, même pendant les vacances.  
Toutes les questions qui y sont traitées le sont les jours dans le sens le plus favorable aux membres de la Fédération.

**A LA SECTION DU BRABANT**

La Section du Brabant tient régulièrement ses réunions mensuelles, le dernier mercredi du mois, « Aux Armes des Bravours », 58-59 Bd Anspach (Bourse).  
Sa vitalité s'accroît à chaque réunion. Non seulement des anciens camarades nous reviennent, mais encore ils se font accompagner de leur épouse. Et ce sont de nouvelles sympathies qui se trouvent.